

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
MINISTERE DU PETROLE DES MINES ET DE L'ENERGIE

-----  
HAUT COMITE NATIONAL

-----  
COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

**PROCES- VERBAL**

**Comité de Suivi des Mesures Correctives et des Recommandations issues des Rapports ITIE pour le compte de la prochaine validation du Tchad.**

L'an 2020 et le vendredi 10 Avril à 09 heures précises, s'est tenue dans la salle de réunion du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE-Tchad, la 1ere réunion du Comité de Suivi des Mesures Correctives et des Recommandations issues des Rapports ITIE pour le compte de la prochaine validation du Tchad.

Ont pris part à cette réunion, les membres dudit comité dont la liste est jointe en annexe.

Ordre du Jour : Examen des mesures correctives et recommandations issues des Rapports ITIE pour le compte de la prochaine validation.

**Ouverture de la réunion**

Le Président du Comité Dr MOUTAYE Hamit Ali a souhaité la bienvenue aux membres et les a remercié pour leur présence avant de donner la parole à Mme la Coordinatrice, afin de situer les membres sur le point inscrit à l'ordre du jour soumis à leur examen.

Mme la Coordinatrice a fait un rappel du précédent processus de validation du Tchad, à l'issu duquel des recommandations et des mesures correctives ont été formulées par le Conseil d'Administration à l'endroit du groupe multipartite, afin d'améliorer la mise en œuvre de l'ITIE pour la prochaine validation du Tchad qui doit débiter le 08 Novembre 2020. Elle a restitué les échanges qui ont eu lieu au courant de la semaine du 07 avril 2020 entre le Secrétariat International et le STP au sujet des mesures correctives et l'état d'avancement des rapports ITIE 2017 et 2018.

Suivant les explications de la Coordinatrice, les membres du Comité ont souhaité avoir plus de détails sur les échanges avec le Secrétariat International et ce que le STP attends concrètement d'eux avant d'exhorter le Secrétariat Technique Permanent à leur fournir des informations techniques sur tous les sujets.

Il a été demandé au STP de vérifier s'il y a un deadline pour faire cet exercice et de définir ou ajuster un agenda pour le travail demandé.

Reprenant la parole, le Président du Comité est revenu sur le point à l'ordre du jour en précisant qu'il s'agit d'une rencontre de prise de contact mais cela n'empêche qu'on puisse adopter une méthodologie de travail nous permettant d'avancer.

La méthodologie étant adoptée, un tableau comportant toutes les mesures correctives a été présenté suivi des discussions.

Le débat s'est porté sur les Exigences 1-2 ; 1-3 et 1-4 relatives aux engagements des Entreprises, des OSC et de la gouvernance du groupe multipartite, en particulier l'ordonnance N0 23 /PR/2018 portant régime des Associations qui selon les OSCs restreint leur liberté.

Les mesures correctives relevant des exigences citées ci-dessus ont suscité plusieurs questions autour de leur application. Il ressort des discussions qu'il ne se pose aucun problème quant aux engagements du gouvernement et des entreprises qui ont été déjà honorés. Par contre pour les engagements des OSCs, le STP doit les documenter pour la prochaine réunion.

Maxime : dans le domaine de l'ITIE aucun membre de la Société Civile n'a eu des problèmes, mais plutôt les OSC en dehors de l'ITIE. Donc il faut élargir le champ.

Moutaye : les OSC qui parlent au nom de l'ITIE sont également couvertes par les textes de l'ITIE

Djimadoum : il faut faire une relecture de l'ordonnance 023/PR/2018 portant régime des associations et du décret 1637/PR/MPE/2018 portant institution du Mécanisme de mise en œuvre et de suivi de l'ITIE instituant l'ITIE, afin de ressortir dans un tableau les points forts et faibles.

Pour le financement de l'ITIE, il a été décidé que le Président du Comité entamera des démarches auprès des Ministères du Pétrole, des Mines et celui des Finances et du Budget pour réfléchir sur une éventuelle source de revenu stable et pérenne pour mener les activités, ainsi qu'auprès des partenaires afin de solliciter leur appui .

Commencée à 09 heures, la réunion a pris fin à 11 heures 30mn.

Le Secrétaire de la séance



Mme Amina